

**Victor Schoelcher** est né le 21 juillet 1804 à Paris, de parents alsaciens, fabricants de porcelaine, originaires de Fessenheim, dans le Haut-Rhin.

## □ Victor SCHOELCHER et nous

Yoporeka SOMET

« Posez le problème des patrimoines culturels, aussitôt les teintes politiques s'effacent, et à quelques exceptions près, l'unanimité des savants occidentaux se réalise spontanément contre l'Afrique... »

Cheikh Anta Diop, Préface, in Théophile Obenga, *L'Afrique dans l'antiquité*, Paris, Présence Africaine, 1973, p. X.

**Résumé :** *En rendant hommage à l'engagement de Victor Schoelcher en faveur de l'abolition de la traite et de l'esclavage des Noirs, cet article met aussi en lumière un aspect important mais peu connu de son combat : la dignité et l'héritage culturel ancien du peuple noir, que peu d'esprits, même parmi les abolitionnistes, étaient alors disposés à reconnaître. Le grand mérite de Victor Schoelcher est précisément d'avoir eu le courage d'intégrer cet argument culturel, à travers la prise en compte de l'origine négro-africaine de la civilisation égyptienne pharaonique, dans son argumentaire en faveur de l'abolition de 1848.*

**Summary: Victor Schoelcher and Us** - *This article, a tribute to Victor Schoelcher's principled commitment to the abolition of the slave trade and the enslavement of Black people, also highlights an important but little-known aspect of his campaign: he drew attention to the dignity and the ancient cultural heritage of the Black people—something few thinkers, even within abolitionist circles, were inclined to admit at that time. It was precisely Victor Schoelcher's principal merit that by acknowledging the Black African origin of ancient Egypt's pharaonic civilization, he had the courage to make this cultural argument an integral part of his case for the abolition of slavery in 1848.*

### 1. Introduction

En fixant au 10 Mai la date du souvenir de l'esclavage et de la commémoration de l'abolition, le Président de la République française, **Jacques Chirac**, avait déclaré, dans une allocution le 30 janvier 2006, que la traite et l'esclavage des Noirs était « *un crime du cœur et de l'esprit* ». Le chef de l'État français soulignait ainsi le fait, souvent passé sous silence, que l'esclavage et la traite des Noirs a été une entreprise soutenue et défendue par les plus grands esprits européens d'alors, à quelques rares exceptions près.

En effet, c'est au siècle des Lumières, que ce système criminel a trouvé ses plus ardents défenseurs. Et cela allait de pair avec la construction d'une image absolument négative du Noir, qui persiste encore de nos jours. Dans une étude courageuse, **Léon Poliakov** a montré, comment à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, allait se construire une théorie du racisme, qui finalement a eu les conséquences désastreuses que l'on sait, au cœur même de l'Europe. En conclusion de son livre intitulé *Le mythe aryen*, il rappelle comment cette construction raciste s'est mise en place en Europe :

« Cette doctrine de l'unité du genre humain, de tout temps mise en doute dans le secret des cœurs, certains grands esprits des Lumières européennes s'attaquent à elles ouvertement. Nous nous sommes longuement arrêté aux nouvelles idées anthropologiques du XVII<sup>e</sup> siècle, car, un Buffon, un Voltaire, un Hume ou un Kant, chacun à sa manière, préparent le terrain aux hiérarchies raciales du siècle suivant »<sup>1</sup>.

Il est bon de rappeler cependant que la défense du système esclavagiste ne s'explique pas d'abord par des motifs racistes, mais par des raisons purement économiques. Car ce système seul permettait alors la réalisation de profits très importants, à moindre coût. **Victor Schoelcher** a ainsi montré, dans un ouvrage publié à l'occasion du centenaire de la Révolution française, comment celle-ci avait été largement financée par le système esclavagiste.

« En l'année 1789, Saint-Domingue, la reine des Antilles, comme on l'appelait, devenue le grand marché du nouveau monde, reçut dans ses ports 1578 bâtiments de commerce, tant français qu'étrangers. Son mouvement d'affaires, importations et exportations, montait à 716 715 962 livres sur lesquels le trésor de la métropole percevait 21 597 180 livres de droits directs ou indirects. La colonie embrassait alors à elle seule près de deux tiers des intérêts commerciaux de la France »<sup>2</sup>.

Cela a fait dire à l'historien Trinidadien **C. L. R. James**, qu'aucune partie du monde ne recevait autant de richesses que la colonie de Saint-Domingue. Avant d'ajouter : « c'est l'esclavage et la traite des esclaves qui furent la base économique de la Révolution française »<sup>3</sup>.

Quel est donc ce système à l'intérieur duquel l'être humain peut perdre sa dignité au point de tomber au niveau d'un simple moyen ou encore d'un bien meuble, et tout cela non pas suivant le caprice d'un individu, fut-il le pire des despotes, mais selon les froides prescriptions d'une législation particulière, appliquées aux seuls Noirs, le **Code noir** ? Qui peut croire qu'une telle législation n'ait pas laissé de traces durables aussi bien dans les sociétés qui l'ont produite que dans celles qui l'ont subie ?

## 2. La naissance du capitalisme européen et son besoin d'asservissement

Il s'agit d'abord essentiellement d'un système économique qui se met en place au début du XV<sup>e</sup>, et qui prend son essor avec la conquête sanglante de l'Amérique et la mise en valeur des colonies nouvellement conquises. Le grand historien **Fernand Braudel** (1902-1985) a étudié le fonctionnement de ce système, qu'il appelle « l'économie-au-loin » dans son ouvrage *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Léon Poliakov, *Le Mythe aryen. Essai sur les sources du racisme et des nationalismes*, Paris, Calmann-Lévy, 1971, p. 348.

<sup>2</sup> Victor Schoelcher, *Vie de Toussaint Louverture* (1889), Paris, Karthala, 1982, p. 2.

<sup>3</sup> C.L.R James, *Les Jacobins Noirs : Toussaint Louverture et la Révolution de Saint-Domingue* (1938), éd. Caribéennes, 1983, p. 41 et 42.

<sup>4</sup> Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1979.

Ensuite, les analyses sociologiques les plus sérieuses indiquent qu'il s'agit d'un phénomène européen avant d'être mondial. Le sociologue américain **Immanuel Wallerstein** montre en effet que ce système a un centre, qui est l'Europe, une extension, qu'il appelle « *zone de production annexe* » qui est le « Nouveau Monde » et enfin une périphérie qui est essentiellement l'Afrique. L'Afrique n'est donc partie prenante de ce système que comme pourvoyeuse, à son corps défendant, de main d'œuvre servile.

« *La culture de la canne à sucre débuta sur les îles de la Méditerranée pour passer ensuite aux îles de l'Atlantique et enfin, traversant l'océan, au Brésil et à l'ensemble des Indes occidentales. L'esclavage suivit le sucre. Mais au cours de ces déplacements la composition ethnique de la classe d'esclaves s'est modifiée. Pourquoi les nouveaux esclaves furent-ils des Africains ? A cause de l'épuisement de la réserve de main-d'œuvre indigène dans la région des plantations et parce que l'Europe avait besoin d'une source de main-d'œuvre issue d'une région fortement peuplée, accessible et relativement proche du lieu d'exploitation. Mais il fallait aussi que ce soit une région extérieure à la zone de l'économie-monde pour que l'Europe ne se sentit pas concernée par les conséquences économiques qu'aurait, pour la région en question, le prélèvement d'un grand nombre d'hommes destinés à l'esclavage. C'est l'Afrique occidentale qui remplissait le mieux ces conditions* »<sup>5</sup>.

On n'insistera jamais assez sur l'impact démographique de la ponction due à la traite des esclaves. L'ouvrage très documenté de **Louise Marie Diop-Maes**<sup>6</sup>, *Afrique noire, démographie, sol et histoire*, offre à ce jour, l'analyse la plus complète sur le sujet. Selon les estimations établies à partir de plusieurs sources croisées, la population noire africaine est passée de quelques 600 millions au début du XVI<sup>e</sup> siècle à 127 millions vers 1930. Par comparaison avec le continent américain, le philosophe **Tzvetan Todorov**<sup>7</sup> estime pour sa part, que la population des Amériques est passée de 80 millions en 1500 à 10 millions au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. En particulier la population du Mexique qui était estimée à 25 millions à la veille de la conquête est tombée à seulement 1 million en 1600. De cette réalité, trop souvent occultée, Todorov tire la conclusion suivante : « *Si le mot génocide s'est jamais appliqué avec précision à un cas, c'est bien à celui-là. C'est un record, non seulement en termes relatifs (une destruction de l'ordre de 90% et plus), mais aussi absolu, puisqu'on parle d'une diminution de la population estimée à 70 millions d'êtres humains. Aucun des grands massacres du vingtième siècle ne peut être comparé à cette hécatombe* »<sup>8</sup>.

Pourtant dans les analyses sociologiques, politiques ou économiques sur l'Afrique en particulier (mais cela vaut aussi bien pour l'Amérique), cette donnée n'est pourtant presque jamais prise en compte par les différents « spécialistes ». Pourquoi ? On peut s'étonner de même, que toutes ces horreurs et tous ces crimes qui sont pourtant connus et bien documentés, soient restés aussi longtemps totalement absents de la mémoire collective, aussi bien en Afrique, en Europe, en Asie, qu'en Amérique. Pour ce qui est de l'Amérique

<sup>5</sup> Immanuel Wallerstein, *Le système du monde du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours. Capitalisme et économie-monde. 1450-1640*. Volume 1, Paris, Flammarion, 1980, p. 85. C'est nous qui soulignons.

<sup>6</sup> Louise Marie Diop-Maes, *Afrique noire, démographie, sol et histoire*, Paris, Présence Africaine & Khepera, 1996. Voir aussi, de la même auteure : « Evolution de la population de l'Afrique noire du néolithique au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Faits, méthodologie et calculs », in la revue **Ankh**, n°2, Avril 1993, p. 165-199.

<sup>7</sup> Tzvetan Todorov, *La conquête de l'Amérique. La question de l'autre*, Paris, Seuil, 1982, p. 170.

<sup>8</sup> Tzvetan Todorov, *op. cit.*, p.170.

du Nord, Edouard Glissant signale, ce qui pourrait ressembler à une tentative d'effacement des traces de cette mémoire :

« Dans un court article du *New York Times* en date du 22 mai 1995, que des étudiants prévenants m'ont apporté, avec d'autres extraits de presse dont ils pensaient qu'ils pouvaient m'intéresser, M. Brent Staples signale qu'à Manhattan, des édifices et lieux célèbres, comme le *Madison Square*, *Washington Square Park*, la *New York Public Library*, le *Waldorf Astoria*, le *City Hall Park* et le tout nouveau *General Services Administration Building* ont été érigés sur des cimetières d'Africains et de gens pauvres »<sup>9</sup>.

Grâce à la vigilance et à la mobilisation de la communauté noire américaine, l'***African Burial Ground Memorial*** a été érigé sur ce dernier site pour abriter les restes de quelque 400 Africains enterrés là, à la sauvette, entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle. Ce monument a été inauguré le 6 Octobre 2007 par le Maire de New York **Mickael Bloomberg**, en présence de la poétesse africaine-américaine **Maya Angelou**.

Les mêmes stratégies d'occultation de la mémoire de l'esclavage sont également en œuvre en Europe. Certes, le Parlement français a voté en 1998 une loi, la **loi Taubira**, faisant de l'esclavage et de la traite négrière un crime contre l'humanité. Dans sa version originale, le texte de la loi Taubira comportait un aspect pédagogique qui a malheureusement été écarté dans sa version définitive, au motif bizarre qu'il donnerait lieu à une concurrence des mémoires ! Pourquoi présumer une concurrence là où le sens commun ne voit que complémentarité ? Les élites françaises ont un grave problème, le même qu'elles eurent, majoritairement, dans les années 30, alors qu'il ne tient qu'à elles d'apprendre, une fois pour toutes, qu'« *un homme est un homme* », ainsi que l'affirment prosaïquement les Bantu de la forêt tropicale... Sur ce point aussi, le décalage par rapport à la position de Schoelcher est total, et celui-ci aurait du mal à faire entendre aujourd'hui, aux élites pseudo humanistes, ce qui lui semblait relever du simple constat en 1889, à savoir que « *la civilisation moderne et le christianisme porteront toujours, aux yeux des âges futurs, la honte de n'avoir su fonder leurs colonies qu'en violant toutes les lois de la justice, de la morale et de l'humanité* »<sup>10</sup>.

### 3. L'action de Victor Schoelcher et l'abolition de 1848

#### *L'homme Schoelcher*

Victor Schoelcher est né le 21 juillet 1804 à Paris, de parents alsaciens, fabricants de porcelaine, originaires de Fessenheim, dans le Haut-Rhin. A l'âge de 15 ans, il arrête sa scolarité au Lycée Louis-Le-Grand et s'essaie à l'écriture et à la critique d'art.

Entre 1829 et 1830, son père l'envoie comme représentant de l'entreprise familiale en Amérique, où il doit trouver de nouveaux débouchés. Il se rend successivement au Mexique, à Cuba et aux Etats-Unis. Au lieu des nouveaux débouchés, il découvre alors le système esclavagiste et la société coloniale. Il a tout juste 25 ans et ce qu'il voit sur place en Amérique va changer radicalement le cours de sa vie. C'est l'observation directe du système esclavagiste d'une part, et d'autre part, le refus par les esclaves eux-mêmes de leur condition servile qui vont inspirer son engagement et son action.

<sup>9</sup> Edouard Glissant, *Faulkner, Mississippi*, Gallimard, 1996, p. 213.

<sup>10</sup> Victor Schoelcher, *Vie de Toussaint Louverture*, Paris, Khartala, 1982, p. 10.

Il publie, à son retour, en 1833 son premier ouvrage où il défend la cause des esclaves : *De l'esclavage des noirs et de la législation coloniale*. Il y prône une abolition graduelle de l'esclavage, avec une série de mesures préparatoires, dont celles-ci :

- les enfants d'esclaves ne doivent plus être séparés, par vente, de leurs parents
- Suppression de l'indemnité versée aux propriétaires d'esclaves suppliciés ou tués par suite de châtement.
- Création au profit des esclaves d'une caisse de prévoyance en cas de maladie et d'incapacité de travailler
- Droits civils et politiques pour les hommes libres de couleur
- Accueil de tous les enfants libres, quelle que soit leur origine dans les écoles publiques
- Autorisation des mariages entre Blancs et Noirs, etc.

En 1840, il publie *Abolition de l'esclavage. Examen critique du préjugé contre la couleur des Africains et des Sang-Mêlé*. Initialement, ce texte avait été écrit pour participer à un concours dont le thème était : « *Quels sont les moyens d'extirper le préjugé injuste et barbare des Blancs contre la couleur des Africains et des Sang-Mêlé ?* ». Voulu par l'Abbé Grégoire dans son testament, ce concours devait permettre de décerner un prix à l'auteur du meilleur plaidoyer en faveur de l'abolition de l'esclavage. Entre autres idées développées, Schoelcher avance, pour la première fois dans son argumentaire, la grandeur et l'antériorité de la civilisation égyptienne, autrefois créée par des Nègres :

« *En jetant les yeux sur l'Égypte, cette Égypte si mystérieuse avant que l'œil scrutateur de nos savans modernes eût démêlé, à travers ses fables, sa haute antiquité et sa civilisation, nous trouvons une population noire. Diodore de Sicile, Hérodote, et d'autres écrivains, nous apprennent que l'Égypte fut peuplée et civilisée par des hommes descendus de l'Éthiopie : ce sont ces hommes qui y ont importé les caractères hiéroglyphiques, écriture vulgaire des Éthiopiens. Ainsi, c'est un point hors de toute contestation que l'Égypte fut peuplée par les nègres, et reçut d'eux une partie de sa première civilisation* »<sup>11</sup>.

Bien que sélectionné, le texte de Schoelcher ne reçoit pas le prix au titre de l'année 1840, au motif qu'il réclame une « *abolition trop immédiate* » ! En revanche, le prix est décerné l'année suivante à un citoyen Haïtien, S. Linstant, pour son mémoire intitulé « *Essai sur les moyens d'extirper les préjugés des Blancs contre la couleur des Africains et des Sang-Mêlé* ». Fortement clairvoyant, le texte de S. Linstant insiste sur un point capital : le préjugé alors attaché à la condition servile s'est désormais cristallisé sur la couleur de la peau, faisant ainsi de la peau noire la marque de la servilité, de la dégradation, voire de l'infériorité congénitale... A l'inverse, la peau blanche devient l'emblème de l'esprit, du beau, du bien et de toutes les vertus !

En cette année 1840, Schoelcher effectue un second voyage dans les Caraïbes : il visite la Martinique, la Guadeloupe, Cuba, la Jamaïque, Haïti, Antigua et la Dominique. A son retour, il publie, en 1842, *Des colonies françaises. Abolition immédiate de l'esclavage*. Comme son titre l'indique, il ne parle plus d'une abolition graduelle, mais immédiate. L'année suivante, en 1843, il publie *Des colonies étrangères et Haïti. Résultats de l'émancipation anglaise. Coup d'œil sur l'état de la question de l'affranchissement*.

<sup>11</sup> On peut retrouver le texte de la contribution de Schoelcher, cité ici, ainsi que celui de l'Haïtien S. Linstant dans un ouvrage réédité par Anne Girollet et intitulé « *Contre le préjugé de couleur : le legs de l'abbé Grégoire* », Paris, Editions du CTHS, 2001. L'extrait cité de Schoelcher se trouve à la page 7-8.

À partir de Novembre 1844, il entame un voyage en Égypte, en Turquie et en Grèce : il veut notamment comparer l'esclavage dans les colonies européennes d'Amérique à celui pratiqué par les Musulmans. Ses considérations sont publiées en 1846 sous le titre de *L'Égypte en 1845*. Nous reviendrons plus en détail sur cet ouvrage.

En 1847, il publie *Histoire de l'esclavage pendant les deux dernières années*. La même année, il se rend au Sénégal et en Gambie, pour confronter les observations qu'il a précédemment faites en Égypte, avec la situation de ces deux pays.

Le 4 Mars 1848, à peine rentré du Sénégal, il est nommé sous-secrétaire d'État aux Colonies. Le principe de l'abolition de l'esclavage est arrêté et Schoelcher devient tout naturellement le président de la Commission d'abolition (du 4 mars au 21 juillet).

Le 27 avril 1848, le gouvernement provisoire de la République signe le décret abolissant l'esclavage dans les colonies françaises. Mais ce décret ne sera proclamé en Martinique que le 23 mai et à la Guadeloupe le 27 mai.

En août 1848, Schoelcher est élu Député de la Martinique et de la Guadeloupe ; il opte finalement de représenter la Martinique.

Au lendemain du Coup d'Etat du 2 décembre 1851 (Napoléon III), Schoelcher quitte la France pour se réfugier en Angleterre, via la Suisse et la Belgique. Il ne rentrera en France qu'en 1870, après la chute de Louis Napoléon.

Il est élu représentant de la Martinique en 1871, puis sénateur à vie en 1875.

En 1889, à l'occasion du centenaire de la Révolution, il publie, *Vie de Toussaint Louverture*, qui demeure l'une des meilleures biographies de cet acteur de la Révolution, puis de l'indépendance haïtienne.

**Victor Schoelcher** meurt le 25 décembre 1893, à l'âge de 89 ans. Il est inhumé, le 5 janvier 1894, au cimetière du Père-Lachaise, avant d'être transféré au Panthéon, le 20 mai 1949, à la demande de **Gaston Monnerville**, alors Président du Conseil de la République.

### *Quelques grands axes de son combat politique*

Si Schoelcher est d'abord connu pour avoir été l'artisan du décret d'abolition de 1848, peu de gens savent aujourd'hui qu'il fut aussi le concepteur d'un plan d'indemnisation pour les esclaves affranchis.

La proposition de Schoelcher était de verser une somme moyenne de 1000 F par tête d'esclaves affranchis à l'ancien propriétaire, et la même somme à l'esclave libéré. Or voici ce qu'il advint de cette proposition : « *Cette proposition, que Schoelcher fut seul à faire au sein de la commission, fut l'une de celle que le gouvernement provisoire ne retint pas. C'était un fait révélateur des profonds désaccords qui étaient apparus très tôt entre le projet de Schoelcher et les vœux de l'ensemble du gouvernement républicain. Il avait en effet conçu le versement d'une indemnité répartie à parts égales entre colons dépossédés de leurs esclaves et esclaves eux-mêmes, démunis de tout au moment de l'émancipation. Le gouvernement écarta la suggestion en différant son examen, manière élégante de l'annuler, tout comme le projet d'expropriation des terres. Il en fut de même de l'initiative de Schoelcher relative à la composition des jurys cantonaux, qu'il conçut de manière*

analogue aux commissions des *stipendiary magistrates* chargés d'arbitrer les conflits survenant entre apprentis et employeurs des colonies anglaises. Il préconisait des assemblées judiciaires tripartites, associant à parité des représentants de la loi, des propriétaires terriens et des ouvriers agricoles, pour l'examen, dans chaque commune, des « contraventions à la police du travail ». Le gouvernement accepta le principe d'un tel arbitrage immédiat des conflits locaux, mais il en écarta les représentants des ouvriers agricoles »<sup>12</sup>.

En Février 1851, Schoelcher soumet une proposition de loi en faveur de la suppression de la peine de mort. La peine capitale lui apparaît comme une vengeance et non pas comme une répression, car, selon lui « elle tue le coupable, tandis qu'il faudrait l'améliorer ; car elle punit au lieu de corriger le criminel, et trop souvent elle frappe l'innocent ». Même si sa proposition de loi est alors rejetée, il intéressant de noter que son argumentation - empruntée au juriconsulte et philosophe Italien **Cesare Beccaria** (1738-1794) - sera reprise, presque mot pour mot, par **Robert Badinter** en Octobre 1981, lors du vote de la loi abolissant la peine capitale, en France.

Enfin le troisième axe de son combat politique concerne le droit des femmes et des enfants. Il prône, dès 1848 le droit de suffrage pour les femmes. Pour lui, les femmes ont montré qu'elles existent en tant que membres de la société politique, notamment pendant la Révolution de 1848. « Nous voulons, dit-il, l'affranchissement de tout ce qui est en servitude, moralement ou physiquement, nous voulons celui de la femme, comme du prolétaire, comme du nègre... Revendiquer les droits civils de la femme, l'affranchir de l'état d'infériorité où la tient encore, sous certains points, notre législation, c'est faire œuvre d'équité, travailler au bien de la société tout entière ». Il s'intéressa de même au sort des enfants abandonnés et déjà à l'interdiction du travail des enfants.






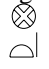

Toutefois, aussi révolutionnaires qu'elles aient été, les positions politiques de Schoelcher sont marquées par une certaine ambiguïté, voire une grave inconséquence, en ce qui concerne un sujet aussi essentiel que la colonisation. Par exemple, il reconnaît aux colonisateurs un certain courage et un esprit d'entreprise, mais il qualifie de « prétexte hypocrite » l'argument de l'apport de la civilisation aux populations conquises. De même, il qualifie la conquête de la Nouvelle Calédonie de « vol à main armée qui conduirait au baigne dans tout pays civilisé », tout en voyant dans la colonisation directe de l'Afrique « un débouché où les produits de l'industrie européenne trouveront 200 millions de consommateurs » ! Au moins doit-on lui reconnaître la décence de s'être abstenu de vanter les « aspects positifs » de la colonisation pour les colonisés d'alors...

En tout état de cause, lorsqu'au lendemain du 10 mai 1981, le Président nouvellement élu **François Mitterrand** se rend au Panthéon pour déposer une rose sur la tombe de Victor Schoelcher, on ne peut douter que c'est toute la dimension humaniste de cet homme exceptionnel qui est ainsi honorée. Mais on reste néanmoins surpris qu'après un tel geste, une figure de cette envergure ne soit pas même entrée dans les livres d'histoire, que son action politique et même jusqu'à son nom ne soient pas plus connus aujourd'hui, en France métropolitaine.

<sup>12</sup> Nelly Schmidt, *Victor Schoelcher et l'abolition de l'esclavage*, Paris, Fayard, 1994, p. 109.



## 4. Victor Schoelcher et l'Égypte ancienne

En règle générale lorsqu'ils parlent de l'Égypte ancienne, les Occidentaux éprouvent quelque gêne à devoir reconnaître que ce pays a toujours été situé sur le continent africain, un peu comme s'il s'agissait d'une anomalie géographique qu'il faut rectifier absolument. Ils préfèrent alors parler d'Orient ou de Proche Orient (« *Near East* »), de bassin ou de carrefour méditerranéen. Plus étonnant, en revanche, est que cette même obligation de diversion conduite aussi des égyptologues compétents à expliquer que les anciens Égyptiens ont nommé leur pays , *Kmt* (Kémet), c'est-à-dire la Noire, le Pays noir, en référence à la couleur noire du limon du Nil. L'Afrique noire, à Dieu ne plaise, n'est pas ainsi nommée parce que la nuit y est noire, ni l'Afrique blanche parce que le lait de brebis y est blanc, et pas davantage l'Europe blanche parce que la neige y est blanche. Il en va de même du pays nilotique des pharaons dont aucun texte n'a jamais rien dit sur la couleur du limon du fleuve. Tout comme les Africains d'aujourd'hui, leurs ancêtres nilotes devaient *-a fortiori-* avoir des préoccupations moins futiles ! C'est une règle de simple bon sens. Les égyptologues occidentaux seraient-ils les seuls à ne pas avoir remarqué qu'aucun historien ancien ayant visité l'Égypte ne s'est jamais intéressé à la couleur du limon du Nil, ni d'aucun fleuve d'Afrique ? Rien, en tout cas, dans le mot  ne suggère ni l'idée de fleuve, ni celle de son limon. Certes, dans la langue égyptienne, le verbe  *km* (kèm) veut dire « être noir », et l'adjectif  *km* signifie « noir », « **black** », en Anglais. Quant à l'idéogramme , il représente deux artères qui se croisent en un carrefour. Il est employé ici comme un déterminatif, et témoigne que le mot qu'il accompagne est un pays urbanisé<sup>13</sup> et organisé selon la volonté de ses habitants. Dans sa valeur idéographique, il signifie « ville » ou « village » : il est alors écrit, avec la marque du féminin :  *niwt* (niout). Où est donc le limon du Nil, si ce n'est dans la tête des égyptologues racistes, qui préféreraient que le sol de l'Égypte ancienne soit noir plutôt que ses habitants ? Or ceux-ci se sont précisément désignés du même mot que leur pays, c'est-à-dire  *kmt*. Ce terme est un collectif qui signifie, littéralement, les « Noirs », les « Nègres<sup>14</sup> » et non pas les « Égyptiens ». Pourquoi faire tant d'histoires pour un simple mot, dont le sens n'est même pas discutable ? Les enjeux de cette affaire doivent être ailleurs. Mais où ? Puisque plus personne ne semble avoir le courage d'affirmer ouvertement aujourd'hui, comme jadis, qu'il n'y a de civilisation qu'européenne et blanche, alors qu'un grand nombre le pense secrètement en agissant comme si leur désir était la réalité.

Tel n'est pas le cas de **Victor Schoelcher**, dont tout le monde sait qu'il n'était ni explorateur, ni égyptologue, ni africaniste. Quand il se rend pour la première fois en Égypte

<sup>13</sup> Visitant Thèbes, considérée par lui comme la plus grande ville du monde ancien et moderne, Victor Schoelcher s'était exclamé, en décembre 1844 : « Quels ne devaient pas être la population, le mouvement, l'industrie, le commerce, le luxe, les richesses d'une ville où brillaient encore d'autres édifices gigantesques séparés par des distances que l'on ne franchit pas sans plusieurs heures de marche ! **Londres, la plus vaste cité moderne, n'égale pas la moitié de l'antique Thèbes, close autrefois d'une muraille aux cent portes** ». V. Schoelcher, *L'Égypte en 1845*, Paris, Pagnerre Éditeur, 1846, p. 310. C'est nous qui soulignons.

<sup>14</sup> Cheikh Anta Diop, « Origine des anciens Égyptiens », in *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, p. 39-72, Paris, UNESCO/NEA, 1980, sous la direction de Gamal Mokhtar.

en Novembre 1844, son but n'était pas alors de rechercher la source du Nil, ni de se documenter sur la civilisation de l'Égypte ancienne, ni encore moins de se procurer quelque poudre de momie, mais de se faire une idée précise sur l'esclavage et la traite des Noirs par les Arabo-musulmans. Il suffit de lire l'ouvrage qu'il publia, en 1846, à son retour d'Égypte, et intitulé *L'Égypte en 1845*. Il y explique d'emblée ses deux principales motivations : « *Deux intérêts puissants nous firent entreprendre un voyage en Orient (novembre 1844) : le désir d'étudier l'esclavage musulman pour le comparer à l'esclavage chrétien ; l'espérance de contempler en Égypte un spectacle unique dans l'histoire, celui d'un peuple régénéré par son maître. Nous pensions qu'il s'accomplissait sur les bords du Nil une œuvre de civilisation, et qu'un grand homme appelait de sa puissante et généreuse voix une race longtemps opprimée à la liberté, à l'industrie, à tous les perfectionnements sociaux* »<sup>15</sup>.

Sur le premier point, il estime que l'esclavage oriental, même s'il implique de fait une privation de liberté, n'a rien de commun avec l'esclavage occidental dans les colonies d'Amérique. L'esclavage musulman lui semble être « *une sorte d'adoption par achat* ». Sur le second objectif du voyage le lecteur peut voir dès le début de ce premier chapitre le peu de sympathie éprouvée pour le vice-roi **Méhémet Ali**. Le livre se conclue d'ailleurs par une condamnation sans appel de l'administration du vice-roi d'Égypte : « *C'est désolant à voir. Méhémet-Ali a tout flétri, tout corrompu, tout tué en Égypte, jusqu'à la fierté de l'Arabe du désert* »<sup>16</sup>.

Le livre est divisé en deux grandes parties. Nous n'exposerons ici que les grandes lignes de la deuxième partie, celle où Schoelcher exprime ses vues sur le peuple et la civilisation de l'Égypte des pharaons. Il s'agit de la partie qui clôt son étude, et qui va du chapitre VIII au chapitre XIII. V

oici, *in extenso*, la composition de cette partie de l'ouvrage, chapitre par chapitre :

- Chapitre VIII : **Race des habitants de l'Égypte. –Antériorité de la civilisation éthiopienne.**
- Chapitre IX : **Haute-Égypte.**
- Chapitre X : **Ruines de Thèbes.**
- Chapitre XI : **L'art dans l'ancienne Égypte.**
- Chapitre XII : **Momification.**
- Chapitre XIII : **Pyramides.**

Tout d'abord, s'agissant de l'ethnie du peuple égyptien, depuis les bâtisseurs des pyramides à l'Ancien Empire jusqu'à ceux qu'il a pu observer lui-même, Schoelcher note que le teint des habitants se fonce chaque jour davantage, à mesure qu'on remonte le Nil. Il explique ensuite ce que n'est pas ce teint foncé : « *les habitants des bords du Nil ne sont pas des individus d'une souche blanche unique, qui brunissent jusqu'au noir, à mesure qu'il remontent vers la ligne, c'est le sang de la race cushite établie en Égypte, qui a été modifié par son alliance avec celui de la race caucasienne ; en d'autres termes, ces Égyptiens, nous en sommes bien fâché pour les aristocrates de la peau, ces Égyptiens qui nous ont tout appris sont des mulâtres. Or, que l'Égypte ait été d'abord peuplée d'hommes noirs, c'est un fait qui prend tous les jours plus de certitude. [...] Hérodote, qui n'est point le père de*



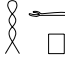
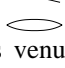
<sup>15</sup> Victor Schoelcher, *L'Égypte en 1845*, Paris, Pagnerre Éditeur, 1846, p. 1

<sup>16</sup> Victor Schoelcher, *L'Égypte en 1845*, p. 353.

*l'histoire, mais un des historiens les plus consciencieux du monde, dit que les Égyptiens étaient « des hommes à peau noire, à cheveux crépus ».*<sup>17</sup>

En complément de sa propre observation, la documentation de Schoelcher sur la civilisation égyptienne est tout à fait considérable. Il cite bien sûr **Hérodote**, mais d'autres auteurs anciens sont également convoqués : **Aristote**, **Diodore de Sicile**, **Strabon**, **Lucien**, tous témoignant de la négrité des anciens Égyptiens. Mais ses références incluent aussi et surtout les auteurs contemporains. Il cite le *Voyage en Syrie et en Égypte* de Volney, publié en 1787. Mais sa source la plus déterminante est, bien sûr, **Champollion-le-Jeune** dont il retient la conviction profonde que « *les premières tribus qui peuplèrent l'Égypte, c'est-à-dire la vallée du Nil, entre la cataracte de Syène et la mer, vinrent de l'Abyssinie ou du Senaar. Les anciens Égyptiens appartenaient à une race d'hommes tout à fait semblables aux Kennous ou Barabras, habitants actuels de la Nubie* »<sup>18</sup>.

Comme les Dinkas, les Nuers, les Shilluk, les Anuak, les Acholi, les Lango, les Kalenji, les Luo, etc., les anciens Égyptiens étaient des nilotes et avaient une conscience aiguë de cette appartenance à l'environnement du fleuve et de sa vallée, d'une manière plus générale. Ils

ont ainsi appelé leur pays, entre autres désignations,  *idbwy* (Idébouy), c'est-à-dire les « Deux Rives », -sous entendu- du fleuve. Le fleuve lui-même  *itrw* (Itérou) a été divinisé pour devenir  *h'py* (Hapy). S'étant progressivement installés dans ce pays bien aimé  *t-mry* (Tamery) en descendant le cours du fleuve, il ne leur serait jamais venu à l'esprit de numéroter les cataractes en remontant du delta vers la source du Nil, comme le font les égyptologues occidentaux, mais plutôt en suivant le sens de l'écoulement des eaux, comme l'exige la logique. Ils avaient le sens de l'orientation et savaient donc parfaitement que le pays de leurs Ancêtres se situait plutôt au sud et nulle part ailleurs.

A l'instar de **Champollion** et, dans une certaine mesure de **l'Abbé Grégoire**, Schoelcher a bien compris les motifs idéologiques et racistes qui empêcheront toujours ceux qu'il appelle les « aristocrates de la peau » d'admettre que la civilisation égyptienne soit une création africaine. Il faut bien avoir à l'esprit le climat général de cette époque : parler alors de « **civilisation africaine** » était simplement moqué comme un manque de sérieux, voire une contradiction dans les termes. C'était comme imaginer « **un fer en bois** » ! Il se trouve que Schoelcher avait une conscience précoce sur cette question : « *Il faut bien le confesser ou anéantir toute la valeur de l'histoire et des monuments, nous qui mettons à cette heure en doute l'intelligence des nègres pour excuser le crime de les réduire à une impitoyable servitude, nous n'étions que des sauvages alors que leurs travaux préparaient, cruels ingrats que nous sommes, la civilisation qu'ils léguèrent à la société avant de retomber eux-mêmes dans la barbarie. –Nous datons d'hier dans l'histoire des progrès de l'humanité, et ce que nous disons aujourd'hui des Africains, les Grecs, déjà parvenus à l'apogée de leur gloire, le disaient encore identiquement de nous il y a deux mille ans à peine. Voyez ce passage de la **Politique** d'Aristote : "Les peuples qui habitent les climats froids, les peuples d'Europe, sont en général pleins de courage, mais ils sont certainement*

<sup>17</sup> Victor Schoelcher, *L'Égypte en 1845*, p. 274-275.

<sup>18</sup> Victor Schoelcher, *op. cit.*, p. 277.

*inférieurs en intelligence et en industrie. Les peuples d'Asie, au contraire, ont plus d'intelligence et d'aptitude pour les arts* »<sup>19</sup>.

Outre les travaux de Champollion et de Volney, l'étude de Schoelcher comporte d'autres références à des auteurs de son temps. Il cite notamment l'explorateur **James Bruce** (1730-1794) et l'archéologue **George Alexander Hoskins** (1802-1863), tous deux Anglais ; puis le Suisse **Johan Ludwig Burckhard** (1784-1817) et le Français **Frédéric Caillaud** (1787-1817). Ces auteurs ont en commun d'avoir non seulement séjourné en Égypte, mais aussi d'avoir beaucoup voyagé en Nubie et/ou à Meroé : leurs travaux portent essentiellement sur la connaissance de cette région et de ses liens avec l'Égypte.

- Les mémoires de **James Bruce**, « *Travels to discover the sources of the Nile in the years 1768-1773* » ont été publiés à Edinburgh en 1813 en 5 volumes.
- En 1819, **Johan Ludwig Burckhard** publie « *Travels in Nubia* ».
- En 1826, **Frédéric Caillaud** alors conservateur du *Muséum de Nantes* publie « *Voyages à Meroé* » en 4 volumes.
- Enfin, en 1835, l'archéologue **George Alexander Hoskins** publiait à Londres son ouvrage dont le titre complet est : « *Travels in Ethiopia, above the second cataract of the Nile, exhibiting the state of that country and its various inhabitants, under the domination of Muhammed Ali and illustrating the antiquities, arts and history of the ancient kingdom of Meroe* ».

On peut le dire, c'est bien la recherche des origines de la civilisation égyptienne qui amène Schoelcher à regarder vers le sud pays et non vers le delta du Nil, comme le font habituellement les partisans du diffusionnisme. Pour lui, la civilisation égyptienne est, culturellement, géographiquement et ethniquement, fille de l'Afrique noire. « *L'Égypte n'a pas de commencement de civilisation ; du jour où on la voit exister, elle a ses mœurs, ses arts, sa religion et son génie perfectionnés. N'est-ce pas à dire que les hommes que les hommes qui sont venus la peupler apportèrent avec eux la religion, les mœurs, les arts et le génie de leur pays ? Maintenant, que ces hommes fussent les nègres de l'Éthiopie, les monuments de haute civilisation dont les voyageurs modernes, Bruce, Burchkhard, Hoskins, Caillaud, ont trouvé les restes à Meroé, viennent donner à cette hypothèse toutes les probabilités qu'exige une critique sévère* »<sup>20</sup>.

La thèse de l'origine éthiopienne de la civilisation de l'Égypte ancienne est également soutenue par le médecin **Antoine Barthélemy Clot**, dit **Clot-Bey**, qui séjourna en Égypte de 1825 à 1849. Son témoignage, intitulé *Aperçu général sur l'Égypte*, a été publié en 1840 en deux volumes. Dans son propre ouvrage, Schoelcher se réfère donc au témoignage de **Clot-Bey** sur l'origine de la civilisation égyptienne: « *D'après la formation du sol de l'Égypte, suivant le cours du Nil du sud au nord, il est naturel de penser que les peuplades qui habitent l'Abyssinie, la Nubie supérieure et inférieure, ont dû s'étendre successivement avec le sol et le fleuve vers le septentrion. Cette hypothèse qui s'accorde avec l'assertion d'Hérodote, paraît s'approcher beaucoup de la vérité, lorsqu'on examine les traits et les formes des statuettes qui appartiennent aux monuments de l'antiquité* »<sup>21</sup>. Or ce témoignage corrobore aussi bien celui d'Hérodote que celui de Strabon qui, dans sa *Géographie* donne cette description du pays des pharaons : « *L'état physique des lieux témoigne que la population de l'Égypte y est descendu de l'Éthiopie avec le Nil. La Haute Égypte a été, en effet, bien plus tôt habitable que la Basse, laquelle fut longtemps inondée,*

<sup>19</sup> Victor Schoelcher, *op. cit.*, p. 285-286.

<sup>20</sup> Victor Schoelcher, *L'Égypte en 1845*, p. 275.

<sup>21</sup> Victor Schoelcher, *op. cit.*, p. 288.

*même après que le Nil et la mer ne s'y rencontrèrent plus. Une émigration venue de l'Asie n'aurait pu pénétrer dans la vallée du Nil qu'à travers ces mers et ces marais, également impraticables à ces époques reculées »<sup>22</sup>.*

Rappelons enfin que dans le cadre de la rédaction d'une **Histoire générale de l'Afrique**, un colloque international a été organisé au Caire sous l'égide de l'UNESCO pour discuter et régler définitivement cette question faussement épineuse du peuplement de l'Égypte ancienne. Avaient pris part à cette rencontre, du 28 Janvier au 3 Février 1974, les meilleurs égyptologues et spécialistes de la question. Les Actes de ce colloque ont été publiés par l'UNESCO en 1978 sous le titre suivant : « **Le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique** ». Cet ouvrage, qu'il serait souhaitable de rééditer, est aujourd'hui pratiquement introuvable, si ce n'est dans les bibliothèques spécialisées. Le lecteur intéressé peut néanmoins en trouver un rapport de synthèse annexé au volume II de l'**Histoire générale de l'Afrique**, p. 795 à 823, également publié sous l'égide de l'UNESCO. Une lecture attentive des différents arguments en présence permet de mieux comprendre certains blocages dès lors qu'il s'agit de situer géographiquement, culturellement, et à plus forte raison, ethniquement et linguistiquement les Égyptiens anciens. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que de telles résistances se manifestent encore de nos jours, compte tenu de la banalisation de la négrophobie parmi l'élite intellectuelle, politique, économique, culturelle, artistique..., tout particulièrement en France. Le paradigme hégélien a pétrifié les esprits et les effets s'en ressentent, y compris jusque dans les aspects les plus triviaux de la vie quotidienne.

Il faut pourtant se faire à l'idée que ce n'est pas l'Occident, même savant, qui décide de la présence ou de l'absence de la civilisation, ni encore moins de son contenu, même si, il convient de le reconnaître, il aura tout fait pour la gommer des zones qu'il a conquises depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Cela même n'aurait-il pas dû le disqualifier définitivement pour donner des avis et *a fortiori* des leçons en cette matière ?

## 5. Conclusion

Dans un très beau texte en guise d'introduction à l'ouvrage de Victor Schoelcher intitulé « **Esclavage et colonisation** », **Aimé Césaire** a décrit avec justesse le rapport brutal et dévastateur de l'Europe avec l'autre, le différent, en l'occurrence le « barbare » ou encore le « sauvage », c'est-à-dire le Nègre d'Afrique déporté dans les plantations d'Amérique pour servir de « bête de somme » et qu'en toute bonne conscience, il était « normal » de mépriser. Or voici que cette culture du mépris de l'autre va engendrer, au cœur même de l'Europe, un déchaînement de haine qui, jusqu'alors n'avait jamais frappé directement l'homme blanc. Plus de soixante ans après, ce texte garde toute son actualité, comme en témoigne cet extrait : « *On aurait peine à s'imaginer ce qu'a pu être pour les Nègres des Antilles la terrible époque qui va du début du XVII<sup>e</sup> siècle à la moitié du XIX<sup>e</sup>, si depuis quelques temps, l'histoire ne s'était chargée de fournir quelques bases de comparaison. Que l'on se représente Auschwitz et Dachau, Ravensbrück et Mauthausen, mais le tout à l'échelle immense –celle des siècles, celle des continents- l'Amérique transformée en « univers concentrationnaire », la tenue rayée imposée à toute une race, la parole donnée souverainement aux kapos et à la schlague, une plainte lugubre sillonnant l'Atlantique, des tas de cadavres à chaque halte dans le désert ou dans la forêt, et les petits bourgeois d'Espagne, d'Angleterre, de France, de Hollande, innocents Himlars du système, amassant*

<sup>22</sup> Strabon, **Géographie**, livre XVII, cité par V. Schoelcher, p. 288.

*de tout cela le hideux magot, le capital criminel qui fera d'eux des chefs d'industrie. Qu'on imagine tout cela et tous les crachats de l'histoire et toutes les humiliations et tous les sadismes et qu'on les additionne et qu'on les multiplie et on comprendra que l'Allemagne nazie n'a fait qu'appliquer en petit à l'Europe ce que l'Europe occidentale a appliqué pendant des siècles aux races qui eurent l'audace ou la maladresse de se trouver sur son chemin. L'admirable est que le Nègre ait tenu »<sup>23</sup>.*

Césaire avait écrit ce texte pour rendre hommage à **Victor Schoelcher** à l'occasion du centenaire de l'abolition de l'esclavage, en 1948. L'idée principale exprimée ici a été reprise et développée dans le *Discours sur le colonialisme* (1951), l'un des meilleurs textes qui décrypte la barbarie du système colonial européen et le racisme qu'il secrète nécessairement, tout en affectant de prôner l'humanisme et la défense de l'universalisme. Le meilleur hommage que l'on puisse aujourd'hui rendre à l'un et à l'autre est de relire et de méditer ce texte. On ne saurait, en effet, honorer la mémoire de ces deux illustres personnages si l'on n'était en mesure de sortir des égoïsmes et des cloisons ethniques pour se porter à la hauteur des idéaux qu'ils ont défendus, chacun à sa manière, contre les préjugés de son époque.

Or, force est de constater qu'aujourd'hui de tels préjugés à l'encontre des Noirs se sont banalisés au point d'être considérés comme de simples opinions. Des injures racistes graves sont ainsi tranquillement proférées dans les médias à l'encontre des Noirs, sans que leurs auteurs en soient, le moins du monde, inquiétés. Au contraire, qu'ils appartiennent à l'Institution (Hélène Carrère d'Encausse, Alain Finkielkraut, Olivier Pétré-Grenouilleau, ...), aux médias (Stephen Smith, Philippe Bernard, Pascal Sevran, ...) ou *-a fortiori-* au monde politique (« le bruit et les odeurs des immigrés noirs », « la démocratie est un luxe pour l'Afrique », « un génocide n'a pas la même importance en Afrique et en Europe », « le Discours de Dakar », etc.), ils sont promptement protégés et défendus par plusieurs cercles de pseudo humanistes, au motif qu'ils ne « **peuvent** » pas être racistes ! À l'inverse, ce sont plutôt ceux qui en sont victimes et qui osent s'en plaindre qui sont culpabilisés. **Odile Tobner**<sup>24</sup> a décrit, dans un excellent ouvrage, ce mécanisme bien français qui consiste à faire porter à la victime du racisme anti-noir le poids de l'offense dont elle est précisément l'objet.

À défaut de former la communauté, peut-être est-il temps d'apprendre au moins « **à faire foule** » (Aimé Césaire), pour espérer contenir un jour prochain cette hostilité ambiante et grandissante, mais néanmoins toujours niée ...

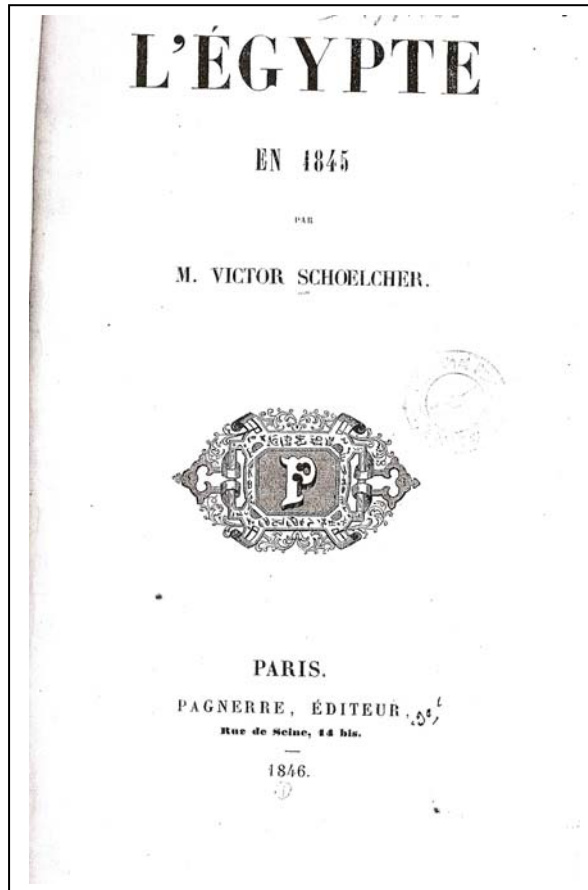
#### Références bibliographiques :

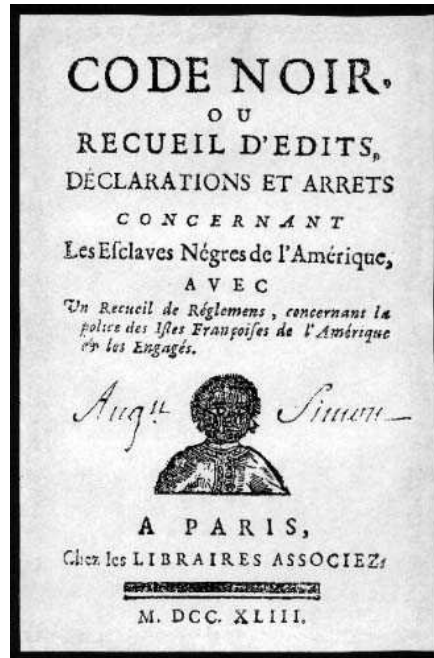
- Braudel (Fernand)**, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1979.
- Diop (Cheikh Anta)**, "Origine des anciens Égyptiens", *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, p. 39-72, Paris, UNESCO/NEA, 1980. Sous la direction de Gamal Mokhtar.
- Diop-Maes (Louise Marie)**, *Afrique noire, démographie, sol et histoire*, Paris, Présence Africaine & Khepera, 1996 ; "Évolution de la population de l'Afrique noire du néolithique au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Faits, méthodologies et calculs", revue *Ankh*, n°2, Avril, 1993, p. 165-199.
- Girollet (Anne)**, *Contre le préjugé de couleur : le legs de l'abbé Grégoire. V. Schoelcher, S. L'Instant*, Préface par Anne Girollet, Paris, Éditions du C. T. H. S, 2001.

<sup>23</sup> Victor Schoelcher, *Esclavage et colonisation*, Paris, PUF/Quadrige, 2007, p. 17-18. Introduction par Aimé Césaire. Préface de Jean-Michel Chaumont.

<sup>24</sup> Odile Tobner, *Du racisme français : quatre siècles de négrophobie*, Paris, Les Arènes, 2007.

- Glissant (Édouard), *Faulkner, Mississipi*, Paris, Gallimard, 1996.
- James (C. L. R.), *Les jacobins noirs : Toussaint Louverture et la Révolution de Saint-Domingue*, Éditions Caribéennes, 1983.
- Poliakov (Léon), *Le Mythe aryen. Essai sur les sources du racisme et des nationalismes*, Paris, Calmann-Lévy, 1971.
- Schmidt (Nelly), *Victor Schoelcher et l'abolition de l'esclavage*, Paris, Fayard, 1994.
- Victor Schoelcher, *De l'esclavage des noirs et de la législation coloniale*, (1833).  
*Abolition de l'esclavage. Examen critique du préjugé contre la couleur des Africains et des sang-mêlé* (1840).  
*Des colonies françaises. Abolition immédiate de l'esclavage* (1842), Paris, Édition du CTHS, 1998.  
*Des colonies étrangères et Haïti. Résultats de l'émancipation anglaise. Coup d'œil sur l'état de la question de l'affranchissement* (1843).  
*L'Égypte en 1845*, Paris, Pagnerre Éditeur, 1846.  
*Histoire de l'esclavage pendant les deux dernières années*, (1847).  
*Vie de Toussaint Louverture* (1889), Paris, Khartala, 1982.  
*Esclavage et colonisation* (1948), Textes choisis, Paris, PUF, 2007.
- Tobner (Odile), *Du racisme français : quatre siècles de négrophobie*, Paris, Les Arènes, 2007.
- Todorov Tzvetan, *La conquête de l'Amérique. La question de l'autre*, Paris, Seuil, 1982.
- Wallerstein (Immanuel), *Le système du monde du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours*, vol. 1, Paris, Flammarion, 1980.





LE  
CODE NOIR.



LETTRES  
PATENTES

*Pour l'établissement d'un Conseil  
Souverain à Surate.*

Donnée à Paris le 21 Janvier 1671.

**L**OUIS, par la grace de  
Dieu, Roi de France &  
de Navarre, à tous pré-  
sents & à venir, Salut :  
Nous ordonnons par Arrêt de notre  
Janvier 1671. A

□ L'auteur :

Yoporeka **SOMET** a fait ses études supérieures à l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso), puis à l'Université Marc Bloch de Strasbourg (France) où il a obtenu une Licence en Sociologie et un Doctorat en Philosophie. Il y a également suivi un enseignement d'égyptologie. Il est l'auteur du livre *L'Afrique dans la philosophie – Introduction à la philosophie africaine pharaonique* et d'un manuel intitulé *Cours d'initiation à la langue égyptienne pharaonique*.

**Publications** : <http://www.ankhonline.com>